

Le Nouvelliste

27.08.2017, Philippe Boeglin

Du vert, mais pas trop

Agriculture - Le Conseil fédéral fait l'ébauche d'une politique agricole avec des exigences modérées sur l'environnement

C'est un rendez-vous classique de la politique fédérale, et le conseiller fédéral Guy Parmelin (UDC) était dans son élément. Paysan de formation, le ministre de l'Agriculture a présenté, hier, les grandes lignes de la Politique agricole dès 2022 (PA22+), un (très) touffu catalogue de mesures touchant à des domaines très divers. Et cette fois-ci, pas de levée de boucliers – ou de fourches – comme cela a parfois été le cas dans le passé. L'Union suisse des paysans est dans l'ensemble satisfaite (lire ci-dessous).

Le crédit-cadre des aides fédérales se maintient au niveau actuel, à 13,915 milliards de francs pour la période 2022-2025. Pour le reste, le Conseil fédéral a pris connaissance des résultats de la consultation menée sur l'avant-projet, et défini quelques orientations futures. Il précisera ses intentions dans le message transmis au Parlement, prévu au premier trimestre 2020.

Ecologistes sceptiques

Le Conseil fédéral reste sur sa ligne. La politique agricole doit encourager les paysans à créer toujours plus de valeur ajoutée pour se déployer sur le marché, à renforcer l'efficacité des exploitations, et à davantage prendre soin des ressources naturelles et de l'environnement. Ce dernier volet prend toute son importance dans le contexte actuel, marqué par l'omniprésence du réchauffement climatique. Et là, les idées du gouvernement ne convainquent pas dans le camp écologiste. «Le Conseil fédéral ne propose rien de concret, en tout cas dans sa communication. Nous avons besoin d'un plan pour adapter l'agriculture au changement climatique, et pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il est par exemple possible de bloquer le carbone dans les sols», déplore la conseillère nationale Adèle Thorens (Verts/VD). «De manière générale, il faut réorienter le type de production, mettre davantage l'accent sur le végétal par rapport à l'animal. C'est bien sûr un grand chantier à mener de concert avec les consommateurs.»

Le conseiller fédéral Guy Parmelin fait valoir que le train de mesures contre les polluants produits phytosanitaires est maintenu – un plan de réductions ciblées est en route depuis 2017. Le gouvernement a même décidé de le rendre plus «contraignant». Les excédents d'azote et de phosphore devront diminuer d'au moins 10% jusqu'en 2025 et d'au moins 20% jusqu'en 2030 (année de référence 2015). Si l'objectif n'est pas atteint, des mesures seront prises, mesures qui seront ancrées dans le message à venir l'année prochaine. «Cela fait des années que l'on parle de moyens d'action, et que l'on n'a pas fait de pas en avant. Aujourd'hui, le Conseil fédéral fait ce pas», se félicite Guy Parmelin. «Il s'agit d'un signal extrêmement important» en vue des débats parlementaires sur les deux initiatives populaires Eau potable propre et Contre les pesticides de

synthèse. Ces deux textes, rejetés entre autres par l'Union suisse des paysans, devront passer devant le peuple. Au Parlement, certains caressent l'idée d'un contre-projet, direct ou indirect.

Dédommagement

Le Conseil fédéral ne va pas jusque-là, même s'il annonce avoir chargé le Département fédéral de l'Economie (qui contient l'Agriculture) et celui de l'Environnement, dirigé par Simonetta Sommaruga, de plancher sur une éventuelle base légale. Celle-ci pourrait obliger la Confédération à prendre des mesures de réduction des produits phytosanitaires en cas de dépassements répétés des limites dans les eaux de surface, et ce dans de grandes parties du pays.

L'écologiste Adèle Thorens ne s'en contente pas. «J'attendais beaucoup plus en matière de pesticides, soit un plan de sortie des pesticides de synthèse, une stratégie globale. Il faudrait évidemment discuter des mesures d'accompagnement et des délais, car ce ne serait pas facile pour les agriculteurs.»

Toujours concernant le climat, le Conseil fédéral propose d'ajouter un point au projet revenu de consultation. La Confédération pourrait, à l'avenir, régulièrement participer au dédommagement des intempéries ravageant les cultures.

Couverture sociale et formation

Outre les aspects environnementaux, la Politique agricole englobe une foule de domaines. C'est notamment le cas de la couverture sociale du ou de la partenaire du paysan, actuellement très peu doté ou carrément démuné une fois arrivé à la retraite. «Nous assistons souvent à des drames personnels. Le Conseil fédéral proposera des mesures concrètes», promet le conseiller fédéral Guy Parmelin.

Le gouvernement entend également renforcer les exigences portant à la formation professionnelle des agriculteurs. Mais il fait un pas de retrait par rapport à son premier projet, qui plaçait la barre au brevet – l'idée avait passablement mécontenté.

Enfin, pas un mot sur l'assouplissement de la protection douanière. Johann Schneider-Ammann, prédécesseur de Guy Parmelin, s'y était risqué (dans le cadre d'un autre rapport) et avait récolté une volée de bois vert.